Actualité **- Économie**

Feu vert du conseil d'Etat pour la mine de la crique Nelson

FXG, à Paris Vendredi 5 Juillet 2019 - 15h47

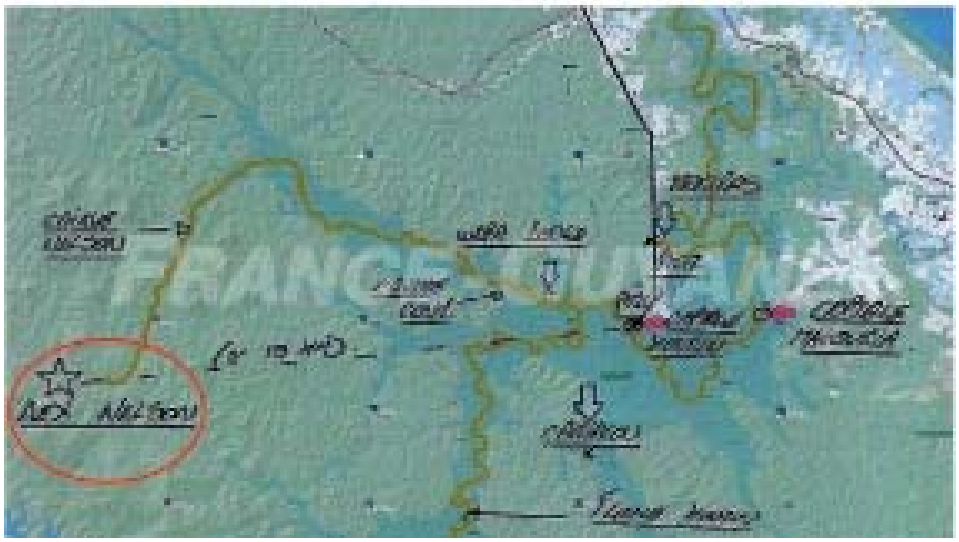

Le projet minier de la crique Nelson, de moins d'un kilomètre carré, se situerait à une vingtaine de kilomètres en aval des stations de captage d'eau potable (DR)

Le Conseil d'Etat a rejeté vendredi le pourvoi formé pour faire casser la décision autorisant la société Trajan à exploiter une mine d'or sur la crique Nelson à Kourou.

Le Conseil d'Etat a rejeté vendredi le pourvoi que la Fédération Guyane nature environnement, les associations TLeuyu, Compagnie des guides de Guyane, Saramacas Papakaï, les SARL Wapa Lodge, Camp Cariocou et Canopée Guyane ont formé pour faire casser la décision du préfet de Guyane qui a autorisé la société Trajan à exploiter une mine d'or sur la crique Nelson à Kourou. Après le juge des référés de Cayenne qui a déjà rejeté leur demande au début de l'année, le Conseil d'Etat a écarté tous les arguments des demandeurs. Aucune erreur de droit, aucune méconnaissance des règles gouvernant l'administration de la preuve, aucune dénaturation des pièces du dossier, aucune urgence n'ont été de nature à permettre l'admission du pourvoi.